BURKINAFACT : facture spécifique Burkina-Faso

Fix Me! Redéveloppement en cours

Cet état spécifique affiche les éléments requis pour les factures émises sur le territoire du Burkina-Faso.

La loi fiscale du pays exige de faire figurer sur les factures client les informations suivantes:

- Raison sociale
- Adresse postale
- Contact téléphonique
- Forme juridique
- Numéro de registre de commerce (RCCM)
- Numéro de TVA (IFU)
- Régime fiscal
- Division Fiscale

Les valeurs possibles pour le régime fiscal sont :

- Le normal réel
- Le régime simplifié d'imposition
- La contribution au secteur informel

... Et d'autres valeurs.

Pour les divisions fiscales

- Division fiscale Ouaga I
- Division fiscale Ouaga II, Ouaga III...

... Et d'autres valeurs (Chaque grande ville du Burkina-Faso comporte des divisions fiscales).

Ces informations doivent figurer en haut de page, en bloc avec l'identité du client.

En matière fiscale, s'applique au Burkina-Faso une seconde taxe appelée BIC, calculée sur la base de 2% du montant TTC (c'est à dire incluant la TVA - 18% au Burkina-Faso). Le montant du BIC doit figurer sur le récapitulatif de la facture dans l'ordre qui suit :

Libellé	Calcul	Exemple
Total Hors Taxe	A	100
Total TVA	B (= 18% * A)	18
Total TTC	C (= A + B)	118
BIC (2%)	D (=2%*C)	2.36
NET À PAYER	C+D	120.36

Le montant en lettre doit donc correspondre au net à payer, incluant le BIC

Certains clients peuvent être exonérés de BIC.

Installation et paramétrage

Installation du fichier wde

La prise en compte de l'écran de remplacement sera effectuée via l'écran ci-dessous.

Paramétrage des champs complémentaires

Les champs complémentaires contact doivent être paramétrés de la manière suivante :

- IFU (idem Numéro de TVA : texte 1 1
- Forme juridique : combo 1 2
- Régime fiscal, : combo 2 3
- Division Fiscale : combo 3 4

Saisie des numéros RCCM

Le n° RCCM devra être enregistré dans le champ **n° entreprise** de la fiche Contact.

Paramétrage fiscal

Le taux de TVA par défaut sera à 18%.

Le paramétrage du BIC sera effectué via le paramétrage général.

Utilisation

Pour l'utilisation de cet état, paramétrez l'entête “spécifique” pour la pièce concernée, ou paramétrez cet entête par défaut pour les types de pièces concernées. Voir ce lien.

Aspect des factures



- Le bloc d'informations client de haut de page 1 publie les informations légales.
- L'ordre des zones de totalisation de bas de page 2 est conforme aux exigences locales.

Gestan gère les taxes supplémentaires nativement et la taxe BIC est gérée sans modification, en dehors de la présentation du pied de facture.

Afin de pouvoir gérer le cas des clients clients soumis à TVA mais pas à BIC, il suffit de déclarer ces clients en mode “exo supp”, comme ci-dessous. Le total en lettre porte nativement sur le montant total, ici le net a payer, et ne nécessite pas de changement.



Versions

Développeur : ICS

Version	Date	Description
3.A2.00.00	xx/xx/26	Migration format A2 - Simplification du paramétrage
3.15.26.01	13/06/25	Adaptation pour les nouvelles version de Gestan
3.15.26.00	19/06/20	Mise en production

i Autres articles “États spécifiques”

BURKINAFACT : facture spécifique Burkina-Faso

From:
https://manuel.gestan.fr/ - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:
https://manuel.gestan.fr/fr/addonsetatspe/burkinafact?rev=1783698693

Last update: **2026/07/10 15:51**